

**DÉCISION SUR LA STRATEGIE CONTINENTALE EN MATIÈRE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION
PROFESSIONNELLE (ETFP)**
Doc. EX.CL/840(XXV)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** de la recommandation du Conseil exécutif sur la sixième session ordinaire de la Conférence des ministres de l'Éducation de l'Union africaine (COMEDAF VI) qui s'est tenue du 22 au 25 avril 2014 à Yaoundé (Cameroun) ;
2. **SOULIGNE** l'importance de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) pour le développement de l'Afrique, en particulier la responsabilisation, l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes ;
3. **ADOPTE** la Stratégie continentale décennale de l'Union africaine en matière d'ETFP ;
4. **INVITE** les Etats membres à :
 - (i) renforcer leur appui et leur investissement en faveur de l'ETFP car il est indispensable pour le développement des compétences des jeunes, de promouvoir l'employabilité et l'esprit d'entreprise en encourageant l'innovation;
 - (ii) aligner, pour plus d'efficacité, leurs stratégies nationales d'ETFP à la Stratégie continentale de l'Union africaine en la matière.



2014

Decision on the Au Continental Tvet Strategy Doc. Ex.CI/840(Xxv)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/166>

Downloaded from African Union Common Repository